

Publié le 27 mars 2020

Fort impact du Covid-19 sur l'activité des Epl dans la mobilité et le stationnement, la Fédération se mobilise pour porter leur voix !

Le secteur se prépare à enregistrer une perte importante de son chiffre d'affaires. L'offre de transports urbains, interurbains, maritimes et aériens est fortement réduite depuis le confinement. Certaines Epl sont même à l'arrêt à la demande des collectivités. Les parcs de stationnement restent, quant à eux, ouverts mais voient leur fréquentation décroître. Dans ce contexte difficile, la Fédération est à leurs côtés.



La Fédération, en lien direct avec Jean-Baptiste DJEBBARI, Secrétaire d'État chargé des transports, est le porte voix des Epl. Cette démarche est d'ailleurs très fortement encouragée par le Ministère, preneur des remontées terrain. N'hésitez pas à nous faire part de vos retours !

Devant l'urgence de la situation, des mesures exceptionnelles de protection des professionnels et des usagers des transports ont été prises par le Ministre de la Santé, Olivier VERAN, par [arrêté du 19 mars](#) :

- Désinfection de chaque véhicule ou matériel roulant de transport public au moins 1 fois par jour ;
- Obligation de monter par les portes arrière des bus pour limiter les contacts avec les conducteurs ;
- Séparation du conducteur et des voyageurs d'une distance au moins égale à un mètre ;
- Communication auprès des voyageurs des mesures « barrières », définies au niveau national ;
- Vente des titres de transport suspendue à bord des véhicules, mise en avant des autres modalités d'achat des titres (application, bornes libre service,...) ;

Face à cette crise, les Epl du secteur ont montré leur réactivité et leur solidarité :

- Plusieurs initiatives ont fleuri envers le personnel soignant allant du don de masques, au prêt de vélos, au maintien d'un service de transport à la demande pour les trajets domicile travail ou encore en offrant la gratuité des transports...
- Certaines compagnies continuent à assurer un service public minimum. Pour garantir les règles de distanciation sociale, le taux de remplissage des appareils est réduit à 40 % des capacités normales des appareils.
- En matière de stationnement, une grande partie des parcs restent ouverts. Certains sont même gratuits durant la crise.